



**Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas**

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

St Vulbas, le 20 janvier 2023

## **Compte rendu du CSE Extraordinaire du 20 janvier 2023**

Président : Frédéric Grassart (Directeur des opérations logistiques) assisté de Kristel Barret (DRH).

Membres élus titulaires présents : Aurélien Delorme, Elodie Martin (Trésorière adjointe), Alain Jouan (secrétaire adjoint), Céline Aubert, Christophe Bouquet.

Membres élus suppléants présent : Sandra Monnery (Secrétaire).

Représentant syndical CFDT présent : Alexandre Tadej.

La séance est ouverte à 9h00

Les élus font remarquer à la direction, qu'Alexandre n'a pas de salle de réunion de libre pour pouvoir participer à la réunion. La délégation CFDT fait également remarquer que lors du RDV avec l'inspecteur du travail, Alexandre a été obligé de participer à ce dernier par téléphone en haut-parleur au milieu de l'entrepôt.

Ce à quoi, Kristel propose de faire la même chose et que Frédéric est indifférent à cela. Mais la salle se libère et Alexandre a accès à Teams pour participer à la réunion.

### **1. Information / consultation Evolution Taux de Cotisation 2023 Frais de Santé / Prévoyance.**

A plusieurs reprises, le CSE avait dénoncé le fait que la décision concernant la mutuelle et la prévoyance se fasse unilatéralement par le Groupe Intersport, alors que cela devrait être fait auprès de tous les CSE.

Le document que kristel nous présente ce jour, n'a pas été envoyé aux élus en même temps que la convocation, alors que cela avait été remonté à l'inspecteur du travail.

La bonne nouvelle, est que les cotisations de frais de santé n'augmenteront pas en 2023, alors que nationalement cela est plutôt le contraire. Pour la prévoyance santé, le Groupe Intersport prendra en charge l'augmentation négocié de 5% au lieu de 10% prévu.

Depuis quelque temps, les indicateurs d'absences sont en augmentation, cela est peut-être dû à un mauvais climat social dans l'entreprise.

Les élus CFDT font remarquer à la direction que la part patronale est plus importante chez les cadres que chez les ouvriers/employés.

Il serait intéressant, que cette différence soit plus équilibrée.

Comment l'entreprise va-t-elle faire, pour compenser sur le faite que la santé des salariés se dégradera. Vu que l'âge de la retraite recule de plus en plus, ils seront vieillissants, avec des arrêts plus longs



**Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas**

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

En juin le courtier viendra faire une présentation sur les indicateurs des frais de santé/prévoyance.

6 votants :

Favorable → 1

Défavorable → 4

Sans avis → 1

La délégation CFDT donne un avis défavorable, sur le fait que les élus du CSE n'ont pas été consultée en amont des négociations et que cette présentation est faite après que tout cela soit déjà signé et en place par le Groupe Intersport.

Par contre, ils estiment c'est une très bonne chose pour les salariés que les cotisations restent identique à 2022, avec le pouvoir d'achat qui diminue de plus en plus.

---

La séance est levée à 9h40

La Secrétaire  
Sandra MONNERY

Le Président  
Frédéric GRASSART